

Association des chasseurs et pêcheurs de Gould Inc.

Ste-Marguerite de Lingwick, Qué,

Cotisations annuelles 2021

Conformément à nos règlements, Cotisations annuelles 2021 pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022 doivent être payés entre le 1er janvier 2021 et le 31 mars 2021. Pour l'année 2021, les frais d'adhésion sont de 425 \$ et le dépôt de clé est de 100 \$. Les frais d'adhésion pour conjoint sont de 325 \$, et l'adhésion junior (12-18 ans) et étudiant avec preuve (18-25 ans) est de 212.5 \$.

Si le membre décide de ne pas renouveler son adhésion 2021, il doit retourner la clé avant le 30 avril 2021 pour recevoir son dépôt de clé 2020 de 50 \$.

Tous les nouveaux membres doivent être acceptés par l'exécutif. Les candidatures de nouveaux membres sont acceptées à tout moment et si elles sont acceptées par l'exécutif, elles seront ajoutées à la liste d'attente, à compter du 1er avril 2021, les nouveaux membres seront acceptés dans l'association.

Les membres des années précédentes peuvent payer en deux versements, le premier au plus tard le 31 mars et le second au plus tard le 30 juin, et les deux chèques doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2021.

Nous préférons le mode de paiement Interac mais si impossibilité par chèque :

De préférence paiement par Virement Interac à admin@gouldchasse.com

Dans l'impossibilité de payer via Interac :

Prière de faire votre chèque au nom de **l'Association des chasseurs pêcheurs de Gould** et de le faire parvenir avec votre clé à notre trésorier :

Robert Oliver
2420, rang 4
Ormstown QC J0S 1K0

Dans tous les cas, cochez toutes les cases applicables et veuillez joindre ce formulaire de paiement, ancienne clé et demande:

Je renouvelle mon adhésion 2021 pour 425 \$ ou 325 \$ ou 142 \$.

Je demande une clé pour 2021 pour 100 \$.

Je demande un remboursement de clé 2020 de 50 \$.

J'aimerais assister à l'assemblée annuelle.

J'accepte de fournir quatre heures de bénévolat pour l'association pendant un week-end de travail.

Signature

Téléphone

Date

Adressé :

e-mail : _____



admin@gouldchasse.com



WWW.GOULDCHASSE.COM



<https://www.facebook.com/gouldchasse>

Association des chasseurs et pêcheurs de Gould Inc.

Ste-Marguerite de Lingwick, Qué,

2021 Annual membership fees

In accordance with our regulations, the 2021 annual membership fee for the period April 1, 2021 to March 31, 2022 must be paid between January 1, 2021 and March 31, 2021. For the year 2021, the membership fee is \$ 425 and the key deposit is \$ 100. The spousal membership fee is \$ 325, and the junior (12-18 year old) and student with proof (18-25 year) membership is \$ 212.5.

If the member decides to not renew their 2021 membership they must return the key before April 30th 2021 to receive their 2020 \$50 key deposit.

New members applications are accepted at any time and if accepted by the executive will be added to the waiting list, as of April 1, 2021 new members will be accepted into the association.

Prior years members can pay in two installments, the first no later than March 31, and the second no later than June 30, and both checks must be received by March 31, 2021.

We prefer the Interac payment method but if this is not possible by check:

De préférence paiement par Virement Interac à admin@gouldchasse.com

Unable to pay via Interac:

Please make your check payable to the l'Association des chasseurs pêcheurs de Gould and send it with your key to our treasurer:

Robert Oliver
2420, rang 4
Ormstown QC J0S 1K0

In all cases, check all applicable and please enclose this form your payment, old key, and request:

- I renew my 2021 membership for \$425 or \$325 or \$142.
- I request a key for 2021 for \$100.
- I request a 2020 key refund of \$50.
- I would like to attend the annual meeting.
- I agree to provide four hours of volunteer work for the association during a work week-end

Signature

Telephone

Date

Address :

e-mail : _____



admin@gouldchasse.com



WWW.GOULDCHASSE.COM



<https://www.facebook.com/gouldchasse>